

Image not found or type unknown



Conseil immobilier SCI

Par **petcho**, le **03/06/2023 à 11:50**

Bonjour
J'ai besoin de conseils
Je souhaiterais acheter un local pour mon entreprise.
Le local va me couter 330.000 €
Afin de le transmettre à mes enfants j'ai réfléchi à la méthode ci-dessous.
Création d'une SCI (enfant 1, enfant 2)
Apport de chaque enfant 35.000 € (70.000 €)
l'entreprise prête a la SCI 260.000 € a 0% (total 330.000 €)
Achat du local
L'entreprise paye a la SCI un loyer de 3.000 €/ mois.
La SCI rembourse a l'entreprise 2000 €/ mois jusqu'a la fin du prêt.
A la fin du remboursement du prêt, mes enfants deviennent seul propriétaire un local.
Cette méthode est elle la bonne ?
Au niveau fiscal c'est acceptable ?
Impact pour l'entreprise ?
Avantage / inconvénient ?
Merci de vos retours
Salutations